

PROGRAMME DE LA FORMATION TRICOPIGMENTATION® INITIATION - NIVEAU I

DÉROULEMENT ET CONTENU DE LA FORMATION

(Arrêté du 12 Décembre 2008 pris pour l'application de l'article R. 1311-3 du Code de la Santé Publique)

Ce programme fixe les conditions de l'apprentissage des Techniques de Tricopigmentation®
D'une durée globale de 35 heures sur 5 journées consécutives, elle comporte :

- Un module Théorique (18 unités)
- Un module Pratique (5 unités)

MODULES DE FORMATION THÉORIQUE / 18 UNITÉS

UNITÉ 1 : PRESENTATION DE LA FORMATION TRICOPIGMENTATION® / INITIATION : NIVEAU I

- Définition et genèse de la Tricopigmentation®
- Les précautions, les applications et les contre-indications de la Tricopigmentation®

UNITÉ 2 : REGLEMENTATION RELATIVE À LA DERMO-ESTHETIQUE ET SON APPLICATION EN TRICOPIGMENTATION®

- Statut légal – Déclaration d'activité
- Fiscalité
- Assurances
- Lieu d'exercice
- Informations (Consentement, Devis, Brochures, Etc.)

UNITÉ 3 : LEGISLATION RELATIVE À LA DERMO-ESTHETIQUE ET SON APPLICATION EN TRICOPIGMENTATION®

- Obligations
- Formation
- Locaux / Matériaux / Zone de lavage / Entretien des locaux / Entretien de la tenue professionnelle
- Lavage des mains
- Consommables
- Déchets / Poubelles
- Affichages obligatoires



UNITÉ 4 : CONDITIONS D'EXECUTION D'UNE PRESTATION DE TRICOPIGMENTATION®

- Précautions et Contre-indications
- Protocole de séance dans le respect des règles d'hygiène

UNITÉ 5 : COLORIMETRIE

- Les caractéristiques des pigments de Tricopigmentation®
- Création d'un nuancier en tons directs
- Recherche de la couleur en fonction de la carnation du cuir chevelu et des cheveux
- Recherche de la couleur – Essai sur la peau

UNITÉ 6 : MATERIEL PROFESSIONNEL

- Découverte du dermographe VYTAL SCALP® et de sa pièce à main
- Découverte des modules et leur utilisation
- Étude des différences entre les modules traditionnels et les modules de Tricopigmentation®

UNITÉ 7 : ANALYSE DES ERREURS CAUSÉES PAR DE MAUVAISES PRATIQUES DE LA TRICOPIGMENTATION®

- Étude de cas
- Les facteurs d'erreurs

UNITÉ 8 : ANALYSE DE LA PEAU

- Différences entre le cuir chevelu et les autres typologies de peau

UNITÉ 9 : STATISTIQUES ET CIBLES DE LA TRICOPIGMENTATION®

- Les cibles de la Tricopigmentation®
- Conditions psychologiques du client

UNITÉ 10 : L'ALOPECIE

- Étude des causes de l'alopecie
- Gestion des différents types d'alopecie
- Étude de l'échelle de Norwood Hamilton
- Les différentes techniques et explications relatives aux greffes

UNITÉ 11 : LES CAUSES DE LA PERTE DE CHEVEUX, SOURCILS ET/ OU BARBE

- Les facteurs physiologiques
- Les facteurs psychiques
- Les facteurs environnementaux
- Les facteurs nutritionnels
- Le facteur toxique



UNITÉ 12 : LE PROTOCOLE GLOBAL DE SOIN TRICORIGEN®

- Définition du protocole TRICORIGEN®
- Les profils des utilisateurs potentiels
- Les statistiques françaises

UNITÉ 13 : LA GAMME DE PRODUITS TRICORIGEN® HOMECARE (À DOMICILE)

- Caractéristiques des produits
- Mode d'application

UNITÉ 14 : LE PROTOCOLE TRICORIGEN® PROFESSIONNEL POUR CUIR CHEVELU / SOURCILS ET/OU BARBE

- Démonstration (vidéo)
- Description du protocole étape par étape

UNITÉ 15 : LE PROTOCOLE TRICORIGEN® HOMECARE POUR CUIR CHEVELU / SOURCILS ET/OU BARBE

- Démonstration (vidéo)
- Description du protocole étape par étape

UNITÉ 16 : GESTION COMMERCIALE

- Étude du coût de revient d'un soin TRICORIGEN® cuir chevelu / sourcils / barbe en salon ou institut
- Fixation du prix de vente d'un soin TRICORIGEN® cuir chevelu / sourcils / barbe en salon ou institut
- Étude du coût de revient d'une prestation de Tricopigmentation®
- Fixation du prix de vente d'une prestation de Tricopigmentation®

UNITÉ 17 : LA TECHNIQUE POINT A POINT DITE DU « BOUNCE HAIR® »

- Réglage de l'aiguille
- Le triangle de tension
- L'angle de l'aiguille
- La densité
- La distance de sécurité
- Le rythme
- La disposition
- La dégradation chromatique

UNITÉ 18 : LA TECHNIQUE CHEVEUX FINS DITE DU « SHORT HAIR® »

- L'angle de l'aiguille
- Réglage de l'aiguille
- Distance de sécurité
- Construction du « SHORT HAIR® »
- Disposition du « SHORT HAIR® »



MODULES DE FORMATION **PRATIQUE** / 5 UNITÉS

UNITÉ 19 : PRATIQUE SUR PEAU SYNTHETIQUE : LES TECHNIQUES « BOUNCE HAIR ® » & « SHORT HAIR ® »

- Démonstration
- Réalisation*

UNITÉ 20 : PRATIQUE SUR LA PEAU : RECHERCHE DE LA COULEUR – ESSAI

- Démonstration
- Réalisation*

UNITÉ 21 : SOINS PREALABLES A LA TRICOPIGMENTATION®

- Préparation de la peau

UNITÉ 22 : PRATIQUE EN BINOME : PROTOCOLE PROFESSIONNEL TRICORIGEN® CUIR CHEVELU / SOURCILS ET/OU BARBE

- Démonstration
- Réalisation

UNITÉ 23 : PRATIQUE SUR MODELE : LA TRICOPIGMENTATION®

- Démonstration
- Réalisation* (Pigmentation d'une cicatrice, ou pigmentation à l'issue d'une greffe de cheveux, d'un manque de densité)

** En fonction des disponibilités des modèles, la répartition de ceux-ci pourra être modifiée selon le schéma suivant : 2 stagiaires pour un modèle. De plus, en cas d'absence totale de modèle, la pratique sera remplacée par de l'entraînement sur peau latex.*

PROGRAMME DE LA FORMATION TRICOPIGMENTATION® INITIATION - NIVEAU I

DÉROULEMENT ET CONTENU DE LA FORMATION

(Arrêté du 12 Décembre 2008 pris pour l'application de l'article R. 1311-3 du Code de la Santé Publique)

MODULES DE FORMATION **PRATIQUE & THÉORIQUE** / 23 UNITÉS

JOUR 1 - 7H

THÉORIE

09h30 – 10h15

Présentation des formateurs et des stagiaires
Présentation de la formation TRICOPIGMENTATION® / INITIATION - Niveau I (UNITÉ 1)
Vidéo de présentation du groupe MAUD™

10h15 – 11h20

Règlementation relative à la dermo-esthétique et son application en Tricopigmentation® (UNITÉ 2)

11h20 – 11h30

Pause

11h30 – 12h30

Législation relative à la dermo-esthétique et son application en Tricopigmentation® (UNITÉ 3)
Conditions d'exécution d'une prestation de Tricopigmentation® (UNITÉ 4)

12h30 – 13h30

Pause Déjeuner

13h30 – 16h00

Les causes de l'alopecie (UNITÉ 10)
Statistiques et cibles de la Tricopigmentation® (UNITÉ 9)
Conditions psychologiques du client prospect (UNITÉ 9)
Greffe : Les différentes techniques et explications relatives aux greffes (UNITÉ 10)

16h00 – 17h30

Analyse des erreurs causées par de mauvaises pratiques de la Tricopigmentation® (UNITÉ 7)
Analyse de la peau (UNITÉ 8)

JOUR 2 - 7H

THÉORIE ET PRATIQUE

09h30 – 10h30

Les causes de la perte de cheveux, sourcils et/ ou barbe (UNITÉ 11)

10h30 – 11h15

Le protocole du soin TRICORIGEN® (UNITÉ 12)

11h15 – 11h30

Pause

11h30 – 12h30

Étude du coût de revient des prestations de tricopigmentation et du soin TRICORIGEN® (UNITÉ 16)
Fixation du prix de vente des prestations et soins (UNITÉ 16)

12h30 – 13h30

Pause Déjeuner

13h30 – 14h30

Matériel professionnel (UNITÉ 6)



- 14h30 – 15h30** Le protocole professionnel du traitement cuir chevelu / sourcils / barbe TRICORIGEN® (UNITÉ 14)
Le protocole à domicile pour cuir chevelu / sourcils / barbe TRICORIGEN® (UNITÉ 15)
- 15h30 – 17h30** Soins Préalables à la pigmentation (UNITÉ 21)
Pratique en binôme – Soin TRICORIGEN® (UNITÉ 22)

JOUR 3 - 7H **THÉORIE ET PRATIQUE**

- 09h30 – 10h30** La technique dite du « BOUNCE HAIR® » (UNITÉ 17)
La technique dite du « SHORT HAIR® » (UNITÉ 18)
- 10h30 – 11h15** Apprentissage des aiguilles 1-Définition ; 1-Précision ; 3-Soft (UNITÉ 6)
Matériel professionnel : Entraînement à l'utilisation du dermographe VYTAL SCALP® (UNITÉ 6)
- 11h15 – 11h30** **Pause**
- 11h30 – 12h30** Pratique sur peau synthétique : Les techniques « BOUNCE HAIR® » et « SHORT HAIR® » (UNITÉ 19)
Pratique sur pomelos : Les techniques « BOUNCE HAIR® » et « SHORT HAIR® » (UNITÉ 19)
- 12h30 – 13h30** **Pause déjeuner**
- 13h30 – 15h00** Étude de cas pouvant être pris en charge (UNITÉ 10)
Colorimétrie - Création d'un nuancier (UNITÉ 5)
- 15h00 – 17h30** Démonstration par le formateur sur modèle : Tricopigmentation® à la suite d'une cicatrice, d'une greffe de cheveux, d'un manque de densité et mise en pratique individuelle assisté (UNITÉ 23)

JOUR 4 - 7H **THÉORIE ET PRATIQUE**

- 09h30 – 12h30** Accueil et gestion des modèles / Soins Préalables à la pigmentation (UNITÉ 21)
Pratique sur modèle* par la stagiaire – Tricopigmentation® à la suite d'une cicatrice, d'une greffe de cheveux, d'un manque de densité (UNITÉ 23)
- 12h30 – 13h30** **Pause Déjeuner**
- 13h30 – 16h30** Accueil et gestion des modèles / Soins Préalables à la pigmentation (UNITÉ 21)
Pratique sur modèle* par la stagiaire – Tricopigmentation® à la suite d'une cicatrice, d'une greffe de cheveux, d'un manque de densité (UNITÉ 23)
- 16h30 – 17h30** Débriefing ; Questions / Réponses



JOUR 5 - 7H

THÉORIE ET PRATIQUE

09h30 – 12h30

Accueil et gestion des modèles / Soins Préalables à la pigmentation (UNITÉ 21)

Pratique sur modèle* par le stagiaire – Tricopigmentation® à la suite d'une cicatrice, d'une greffe de cheveux, d'un manque de densité (UNITÉ 23)

12h30 – 13h30

Pause Déjeuner

13h30 – 16h30

Accueil et gestion des modèles / Soins Préalables à la pigmentation (UNITÉ 21)

Pratique sur modèle* par la stagiaire – Tricopigmentation® à la suite d'une cicatrice, d'une greffe de cheveux, d'un manque de densité (UNITÉ 23)

16h30 – 17h30

Compte-rendu : Evaluation et validation des acquis de la formation

Compte-rendu : Evaluation du stagiaire et bilan de compétences

Remise des feuilles de présence individuelles

Délivrance du certificat de fin de formation

Recueil des fiches de satisfactions individuelles

** En fonction des disponibilités des modèles, la répartition de ceux-ci pourra être modifiée selon le schéma suivant : 2 stagiaires pour un modèle. De plus, en cas d'absence totale de modèle, la pratique sera remplacée par de l'entraînement sur peau latex.*



PROGRAMME DE LA FORMATION TRICOPIGMENTATION® INITIATION - NIVEAU I

DÉROULEMENT ET CONTENU DE LA FORMATION

(Arrêté du 12 Décembre 2008 pris pour l'application de l'article R. 1311-3 du Code de la Santé Publique)

L'ACTION DE FORMATION A POUR OBJECTIFS :

- Connaître la réglementation et la législation relative à la pratique de la Tricopigmentation®
- Pratiquer le soin professionnel TRICORIGEN®
- Connaître la colorimétrie appliquée à la Tricopigmentation®
- Connaître les différents types d'alopécie et savoir les reconnaître en situation réelle
- Appliquer les techniques enseignées dans la pratique professionnelle quotidienne

PREREQUIS ET PUBLIC VISE - NIVEAU DES CONNAISSANCES PREALABLEMENT NECESSAIRES :

La formation TRICOPIGMENTATION / INITIATION – NIVEAU I est accessible à toute personne majeure pouvant justifier de l'obtention de la formation « Hygiène & Salubrité » obligatoire en France depuis le Décret n°2008-149 du 19 février 2008.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES - MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES :

- Support écrit remis à chaque stagiaire
- Animation PowerPoint projetée sur écran LED
- Démonstration en direct des techniques enseignées
- Poste de travail complet avec appareils et consommables à disposition
- Évaluation des connaissances acquises par contrôle de la technique sur modèles ou en workshop

LES DIPLOMES, TITRES ET REFERENCES DE LA PERSONNE CHARGEE DE LA FORMATION SONT INDIQUES CI-DESSOUS :

Mathilde TILSON - Praticiens et Formateurs en Tricopigmentation

MOYENS PERMETTANT D'APPRECIER LES RESULTATS DE L'ACTION :

Grille d'évaluation (contrôle type cas d'étude et questionnaire) et travaux pratiques.

SANCTION DE LA FORMATION :

En application de l'article L.6353-1 du Code du travail, une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXECUTION DE L'ACTION :

États d'émargement signés par le stagiaire et le formateur et par demi-journée de formation.